



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



Séminaire international sur les parlements et les défis de la sécurité alimentaire

Note conceptuelle

1. Contexte

La Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc abritera un séminaire international sous le thème : *"Les parlements et les défis de la sécurité alimentaire"* organisé par l'**Association des Sénats, Shooras et Conseils Equivalents d'Afrique et du Monde Arabe (ASSECAA)** en partenariat avec l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**, et ce les 31 octobre et 1^{er} novembre 2019 au siège de la Chambre des Conseillers à Rabat.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions et des recommandations du Forum parlementaire économique arabo-africain, organisé par la Chambre des Conseillers, les 25 et 26 avril 2018, et de la contribution aux efforts mondiaux visant à atteindre les objectifs de développement durable, en particulier le deuxième objectif qui vise à éradiquer la faim d'ici 2030, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, ainsi qu'à promouvoir une agriculture durable. La faim dans le monde étant en constante augmentation selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le nombre de personnes souffrant de malnutrition est estimé à 815 millions, soit une moyenne de 1 sur 9 personnes, dont la grande majorité vit dans les pays en développement à un pourcentage de 12,9.

Ce séminaire vise également à promouvoir et à enrichir le débat, le dialogue et la consultation sur les questions liées à la sécurité alimentaire et à formuler des recommandations et des propositions ouvrant la voie à une collaboration étroite des synergies des efforts concertés des parlements, des gouvernements et divers secteurs concernés, notamment :

- **Encourager les investissements de soutien et assurer la durabilité, l'abondance et la qualité de la production alimentaire;**
- **faire face à la grave pénurie de production alimentaire et adapter le taux d'augmentation de la production alimentaire à la croissance démographique mondiale;**

- **éliminer les obstacles à la croissance souhaitée de la production alimentaire, notamment ceux liés au changement climatique, en particulier la sécheresse, les inondations et la propagation des maladies et des épidémies;**
- **Prendre des mesures législatives et politiques pour garantir la jouissance du droit à une nourriture suffisante, saine et sûre et ainsi éradiquer la faim ;**
- **Echanger les informations et les expériences sur les stratégies liées à la sécurité alimentaire, la nutrition et la sensibilisation, et fournir des études et des propositions dans ce domaine.**

Le Réseau parlementaire sur la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe, dont la création a été annoncée au début de cette année, tiendra sa première réunion à la veille du séminaire et un atelier de formation sera également organisé par des experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au siège de la Chambre des Conseillers, le 30 octobre 2019.

2. Le rôle des parlementaires dans la réalisation de la sécurité alimentaire

Il ne fait aucun doute que les parlementaires sont des partenaires essentiels dans les politiques de lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition, compte tenu de leurs fonctions législatives et de leur rôle de contrôle des politiques budgétaire et gouvernementale. Les parlementaires jouent également un rôle important dans l'élaboration des politiques publiques liées au développement, ce qui permettra de mettre en place un cadre institutionnel efficace et étendu capable de garantir le droit à l'alimentation et à la nutrition et de renforcer la gestion du développement agricole.

Ces dernières années, les parlementaires ont été de plus en plus impliqués dans les débats sur la sécurité alimentaire, tant au sein des parlements qu'au sein d'organisations parlementaires régionales et internationales, ainsi que dans la création de réseaux nationaux et internationaux sur la sécurité alimentaire.

La réussite d'expériences récentes de réseaux parlementaires de lutte contre la faim dans diverses régions du monde a également largement contribué aux efforts déployés au niveau mondial pour assurer la sécurité alimentaire. La FAO a collaboré étroitement avec les parlementaires pour faire appel aux expériences du réseau parlementaire de lutte contre la faim de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui a été créé en 2009. La FAO a également associé les parlementaires d'Afrique et d'Europe aux efforts visant à assurer la sécurité alimentaire et à éliminer la faim et la pauvreté, ce qui a conduit le Parlement panafricain à créer l'Alliance des parlementaires africains pour l'alimentation, la nutrition et la sécurité alimentaire, tandis que les membres du Parlement européen ont mis en place l'Alliance européenne contre la faim.

Plusieurs initiatives nationales et régionales similaires ont été mises en œuvre dans d'autres pays et régions, telles que la coopération espagnole, par le biais de son Agence de développement international.

En outre, le Sommet mondial contre la faim et la malnutrition tenu à Madrid les 29 et 30 octobre 2018 a réaffirmé son attachement aux objectifs de développement durable en tant que plan d'action pour un avenir meilleur pour tous, en accordant une attention particulière au deuxième objectif, à savoir l'éradication de la faim d'ici 2030.

Le Sommet a également souligné l'importance des nombreux instruments internationaux et régionaux sur lesquels reposent les efforts collectifs visant à éliminer toutes les formes de sous-alimentation et à garantir le droit à une nutrition suffisante pour tous.

Il a appelé les parlements, les parlementaires et les gouvernements à soutenir et à renforcer le travail des agences internationales des Nations Unies, telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole et le Programme alimentaire mondial, et à œuvrer de concert avec tous les États pour atteindre les objectifs de développement durable en 2030.

3. Ordre du jour des Réunions

Premier jour : Mercredi, 30 octobre 2019

- Première réunion du Réseau parlementaire sur la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe
- Session de formation organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Deuxième jour : Jeudi, 31 octobre 2019

- Session de formation organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (*Suite*)
- Séminaire international sur les parlements et les défis de la sécurité alimentaire
 - ✓ **Déclaration d'ouverture**: «**L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019, leçons tirées du programme FIRST**»
 - ✓ **Panel 1**: «**Présentation des expériences mondiales des réseaux parlementaires sur la sécurité alimentaire et de leur rôle dans la réalisation de l'objectif 2 de développement durable** »

Troisième jour : vendredi, 1^{er} novembre 2019

- ✓ **Panel 2**: «**Impact des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition** »
- ✓ **Panel 3**: «**Le changement climatique et la sécurité alimentaire** »